

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL
DU PATRIMOINE NATUREL DE GUADELOUPE

Avis 2017/14

*Avis sur la demande de dérogation pour la perturbation intentionnelle
d'une espèce protégée, le Grand cachalot (Physeter macrocephalus)*

Suite au débat réalisé en séance plénière du 10 octobre 2017 et à la consultation par voie numérique qui s'est déroulée du 12 au 18 décembre 2017, le CSRPN émet l'avis suivant.

Contexte

Dans le cadre du tournage d'un documentaire animalier sur le Grand cachalot visant à « démontrer que ces animaux communiquent entre eux et ont une vie sociale organisée », Monsieur François de Carsalade, producteur de Ciné Films Europe a fait une demande de dérogation pour perturbation intentionnelle d'une espèce protégée afin d'approcher de spécimens de ce cétacé à moins de 100 m et d'effectuer des prises de vue sous-marines et aériennes (avec l'utilisation d'un drone). Le tournage prévu en Guadeloupe complète deux autres reportages réalisés à l'île Maurice et aux Açores. Il est programmé au mois de janvier avec le concours :

- de conseillers scientifiques reconnus et militants de la conservation des mammifères marins, Pierre Gallego et Renato Rinaldi, spécialiste local du Grand cachalot,
- du prestataire « Les Heures Saines », armateur du navire « Catadive » qui est utilisé depuis 1998 à l'observation des cétacés et aux tournages. Il est équipé de moteurs récents POLMAR V réduisant les nuisances sonores et les gaz d'échappements, et est piloté par un capitaine expérimenté dans l'approche des cachalots,
- d'une équipe de tournage expérimentée dans le domaine animalier et les prises de vue dans les aires protégées depuis plus de 20 ans.

Supports présentés

Les documents fournis par le pétitionnaire et la DEAL de Guadeloupe sont :

- le formulaire daté du 31 août 2017 ;
- Les compléments d'information demandés par la DEAL ;
- L'avis du sanctuaire Agoa en date du 14 septembre 2017 ;
- Une annexe descriptive du projet ;
- Les CV du capitaine et du responsable scientifique ;
- L'historique des documentaires de la production Ciné Films Europe ;
- Un poster présentant le suivi scientifique mené par l'expert local sur la dynamique des populations de cachalot (présenté à la conférence de l'European Cetacean Society, Malte, 2015) ;
- Une étude d'impact diligentée par l'association « Evasion tropicale » en 2008, sur l'approche par mini-hélicoptère télécommandé de cétacés, dans le cadre du tournage du film « Océans » en 2008 ;

- L'avis de la commission de dérogation du CSRPN en date du 04 décembre 2017.

Analyse de la commission « Dérogation » du CSRPN

Les membres de la commission du CSRPN de Guadeloupe qui analyse les demandes de dérogation à la protection des espèces, ne soulèvent pas d'opposition à ce projet sous réserve de la prise en compte des préconisations suivante :

- l'approche et les prise de vue avec drone s'effectuent sans présence de bateaux et de témoins ;
- aucune autre espèce de cétacés ne soit perturbée intentionnellement dans le cadre de cette opération.

Avis du CSRPN

Le CSRPN émet un avis favorable au projet de tournage sur le Grand cachalot à 13 voix pour, sous réserve du respect des préconisations formulées dans le paragraphe précédent.

Fait à Basse-Terre, le 19 décembre 2017

Le Président du CSRPN



Gilles LEBLOND